



*Communiqué de presse
Paris, le 25 janvier 2016*

La gestion du risque inondation en Île-de-France, une stratégie concrète et ambitieuse, un test grandeur nature, le 7 mars prochain avec SEQUANA

Le lundi 25 janvier 2016 s'est tenu le troisième comité stratégique « Inondation » co-présidé par le préfet de police de Paris et le préfet de la région d'Île-de-France qui ont salué « le travail commun réalisé par les services de l'État et les acteurs du territoire pour apporter une réponse concrète et efficace aux risques d'inondations en Île-de-France ».

Mis en place en janvier 2014, le comité stratégique travaille **à définir de manière collégiale**, en associant collectivités, opérateurs économiques, société civile et services de l'État, la **stratégie francilienne de gestion du risque inondation**. Il s'agit de la déclinaison la plus locale de la Directive Inondation, permettant d'atteindre les objectifs fixés par le Plan de gestion du risque inondation du bassin Seine-Normandie qui est entré en vigueur le 22 décembre 2015, en particulier :

- augmenter la sécurité des personnes ;
- réduire le coût des dommages ;
- raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés.

EU SEQUANA2016, un exercice pour faire face au risque inondations

L'exercice **EU SEQUANA 2016**, organisé à compter du 7 mars prochain par la Préfecture de Police de Paris, constituera une occasion unique de **tester la préparation de l'ensemble des acteurs** à une crue de grande ampleur en Ile-de-France mais également de renforcer la **culture du risque des franciliens**, qui demeurent aujourd'hui insuffisamment sensibilisés au risque inondation.

Par ailleurs un travail est engagé au niveau du bassin sur les impacts du changement climatique et les mesures d'adaptation à mettre en place.

Une stratégie qui se doit ambitieuse, opérationnelle et innovante car le risque est réel

Au vu des enjeux pour le territoire francilien (le coût des dégâts directs a été estimé à 30 milliards d'euros par l'OCDE en 2014), **cette stratégie se doit d'être ambitieuse, opérationnelle et innovante dans ses solutions, faisant de la résilience au risque inondation un atout d'attractivité et de compétitivité de notre territoire.**

Le préfet de région et le préfet de police ont tenu à souligner **l'importance de cette stratégie afin de réduire les conséquences des inondations sur la vie et la santé humaine, l'environnement, le patrimoine culturel et l'activité économique** : sans ces mesures, les effets d'une crue majeure compte tenu de l'interdépendance des réseaux de communications, de distribution, d'énergie et de transport, seraient supérieurs à ceux de 1910.

Sans attendre l'approbation de la stratégie prévue fin 2016, des mesures concrètes ont d'ores et déjà été initiées :

- travail avec les opérateurs de réseau pour réduire leur vulnérabilité à une inondation et par voie de conséquence limiter les impacts indirects de la crue (coupure d'électricité, du réseau d'assainissement...),
- définition de principes d'aménagement permettant de saisir l'opportunité du Grand Paris pour construire en tenant compte du risque.

D'autres opérations de sensibilisation suivront en 2016, notamment auprès des acteurs économiques.

Contact presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>